

.....
Cellule de suivi opérationnel des programmes
de lutte contre la pauvreté (CSO-PLCP)

Compte rendu de la réunion du comité de pilotage de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale

Le gouvernement du Sénégal a entamé en 2010 l'élaboration de son Document de Politique Economique et Sociale qui définit de nouvelles orientations stratégiques et les priorités de développement au cours des cinq prochaines années.

La protection sociale a toujours été au cœur des priorités du gouvernement, ce qui a abouti, en 2005, à l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale.

Malgré cette volonté, les résultats escomptés n'ont pas été atteints, ce qui a amené le Ministère de l'Economie et des Finances à initier un cadre pour la mise en œuvre cette Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS).

C'est dans ce cadre que les acteurs de la protection sociale se sont réunis dans les locaux du Ministère de l'Economie et des Finances pour formaliser ce cadre.

La rencontre, présidée par un conseiller technique du Premier Ministre, était articulée autour de l'ordre du jour suivant :

1. Examen du projet d'arrêté portant création du comité national de pilotage pour la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS)
2. Examen de la feuille de route ;
3. Questions diverses.

Pour ce qui concerne le projet d'arrêté, des observations ont été apportées par les participants. Il s'agit de :

- Préciser, dans l'article 1^{er}, que le comité national de pilotage est chargé de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la SNPS ;
- Préciser que le comité de pilotage sera chargé de mettre en place le comité technique ;
- Préciser le nombre de représentants dans chaque comité et pour chaque structure ;
- Rajouter un article qui précise la diffusion de l'arrêté ;

- Mentionner les missions du comité de pilotage dans l'arrêté en insistant sur les réponses à apporter aux chocs et en identifiant les priorités en matière d'intervention.

Concernant l'examen de la feuille de route, un calendrier est proposé du 17 Mai jusqu'au Décembre 2011 avec plusieurs activités à la clé. L'atelier technique national sur la protection sociale au Sénégal prévu au mois de Juillet 2011 a fait l'objet d'observations de la part des participants qui ont jugé les délais très courts.

Il a également été proposé de tenir un atelier de mise à niveau, d'harmonisation et de partage des concepts pour permettre à tous les acteurs d'être au même niveau d'information et surtout d'avoir une même vision et une même compréhension de la protection sociale.

NB : les participants ont émis leurs inquiétudes par rapport à l'intégration des travaux dans le nouveau Document de Politique Economique et le Programme d'Action Prioritaire en raison des délais très courts ne permettant pas de produire des recommandations pertinentes en matière de protection sociale car le processus est presque arrivé à terme.

Au niveau **des questions diverses**, le problème de moyens pour le fonctionnement du secrétariat a été posé par l'UCSPE.

De même, le représentant de l'UNICEF a fait savoir aux participants que des documents réalisés par les PTF sur la protection sociale sont disponibles dans un site internet dont l'adresse sera communiquée à l'UCSPE qui le communiquera à tous les participants.

Au terme de la réunion, le comité technique a choisi de fixer la date de sa prochaine rencontre au **15 juin 2011**. L'ordre du jour retenu est le suivant :

- L'inventaire des expériences en matière de protection sociale ;
- La réflexion sur le contenu de l'atelier ;
- La validation de la feuille de route.

Mme BA Rokhayatou TALLA